

République Française
Département : YONNE
Arrondissement : Auxerre
TOUCY - Commune

Séance du samedi 21 mars 2026

Délibération N° DE_013_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
23	20	23
Date de la convocation : 19/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
18	5	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un mars deux mille vingt-six, à 17 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle des Mariages), sous la présidence de Olivier XIBERRAS.

Présents : Olivier XIBERRAS, Anne BRUNET, Robert TOUZEAU, Nathalie PLANCHE, Olivier MACARD, Coralie DELMOTTE, Baptiste COUDRAY, Delphine DARENNE, Aurélien BRAIN, Franck CARRASCO, Nathalie FAURE, Gilles DEMERSSEMAN, Véronique PINNETERRE, Gérard GALLET, Anne JAMAIS, Lucas PINNETERRE, Scarla DEBARD, Sonia CARREAU, Chantal RAVERDEAU, Benoît COUPECHOUX

Représentés : Vanessa ESTEVES représentée par Anne JAMAIS, Gérard PIESYK représenté par Sonia CARREAU, Alain THURET représenté par Benoît COUPECHOUX

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Anne JAMAIS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Fixation du nombre d'adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 6 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et voté à la majorité (Pour : 18 voix, Abstentions : 5 voix Gérard PIESYK, Sonia CARREAU, Alain THURET, Chantal RAVERDEAU, Benoît

DE_013_2026

COUPECHOUX)

DÉCIDE, d'approuver la création de 6 postes d'adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
Olivier XIBERRAS

